

Biologie du castor et évolution de sa présence en Wallonie

par Benoît Manet (Département de l'Etude du milieu naturel et agricole)

Aborder le castor, c'est inévitablement s'intéresser au milieu aquatique. Le castor est une espèce dont le mode de vie se partage entre deux mondes. Il est inféodé aux cours d'eau y trouvant refuge et mobilité ; il s'appuie également sur la terre ferme pour y trouver nourriture et abri. Cette vie en interface est le propre des espèces semi-aquatiques. En découle une morphologie particulièrement adaptée au milieu dans lequel elles évoluent.

Le castor est strictement herbivore. Son régime alimentaire est particulièrement diversifié et s'appuie notamment sur la consommation d'écorces, surtout en période hivernale. Avec l'éléphant et ... l'homme, il est une des seules espèces animales capable d'abattre des arbres. Cette singularité lui permet une exploitation de la végétation pour les usages réunis de nourriture et de mise en œuvre de ses constructions (barrages et huttes). Il partage la même distribution que certains taxons de base (notamment les Salicacées) témoignant d'une co-évolution avec ceux-ci. Sa stratégie de survie lui dicte en effet de pouvoir se déplacer en toute quiétude dans l'environnement aquatique en l'aménageant au besoin pour garantir une lame d'eau suffisante nécessaire à sa locomotion et à la protection de son gîte. Ce comportement est plus particulièrement développé sur les petits cours d'eau. Son caractère fouisseur lui assure un abri sous le niveau du sol mais selon les conditions et circonstances, il peut également compléter celui-ci par l'entassement de matériaux apportés sous différentes variantes (terrier-hutte, hutte de berge, hutte en île). La territorialité est très marquée. Le territoire est défendu contre les intrus au moyen de bornes olfactives à base de castoréum. Ces activités combinées d'aménagement de son habitat lui accorde le statut d'espèce-clé (*keystone species*) participant directement à la diversité de la flore et de la faune mais, plus encore, au déroulement des services écosystémiques.

Une autre dualité du castor est le rapport qu'il entretient avec l'homme. Son originalité morphologique l'avait injustement classé proche des poissons. Sa chair, le castoréum de ses glandes et son pelage ont marqué l'histoire, l'artisanat et l'économie des pays. Sa présence a par ailleurs marqué notre toponymie, ce qui témoigne de son indigénat. Traqué et chassé, il alimenta une activité de pelleterie développée à partir du Moyen-âge et amplifiée ensuite par une mode du feutre de castor entre les 16 et 19^{ème} siècles. Cette exploitation réellement non durable a été à la base de sa disparition quasi complète sur tout le continent. Il n'a pu subsister qu'à la faveur de quelques petites populations isolées et inaccessibles à l'heure de la conquête du nouveau continent, qui ouvrait des opportunités nouvelles en matière de commerce de fourrures. Protégé et réintroduit au cours du 20^{ème} siècle, il effectue un retour dans bon nombre de pays européens après une absence suffisante pour qu'on ait presque oublié qu'il faisait partie de notre faune. En Belgique, il est admis que le castor ait disparu vers le milieu du 19^{ème} siècle, piège après piège, et avec lui, les milieux qu'il occupait. Pourtant attendu, le retour du castor fut complètement improvisé en-dehors de tout programme porté officiellement. Réintroduit clandestinement en Belgique à la fin des années 90, le castor s'est réapproprié l'espace des cours d'eau. Il semble qu'au minimum 130 castors aient été relâchés entre 1998 et 2003. Il est actuellement présent dans les 3 grands bassins Escaut-Meuse-Rhin. Seule différence, le castor récupère un habitat bien différent de celui qui était le sien voici quelques décennies. Ce qui ne va pas sans poser quelques soucis de cohabitation dans cet espace remodelé par l'homme.

En Wallonie, sa population est actuellement estimée supérieure à 1000 individus pour un total d'un peu plus de 250 sites. Cette nouvelle population a pu s'installer durablement en

réinvestissant une niche écologique libre. La dispersion a suivi un modèle en tête de pont occupant en priorité les secteurs de rivière optimaux. Le taux de colonisation a été important pendant les 10 premières années avec un pattern de colonisation évoluant principalement vers l'occupation des tronçons intermédiaires. Actuellement, la colonisation s'appuie davantage sur le chevelu hydrographique secondaire et l'appui en des lieux plus artificiels (au sein de villes, dans des étangs) correspondant à des localisations plus limitantes (sites-puits). Ceci démontre une plasticité d'adaptation à pouvoir utiliser un espace largement dominé et modifié par l'occupation et l'activité humaines. Toutefois, l'accroissement de population connaît actuellement un certain plafonnement caractéristique des espèces à stratégie populationnelle K. Ceci est par ailleurs corroboré par le nombre croissant de mortalités constatées.

Ces considérations biologiques et populationnelles doivent nous permettre de mieux appréhender une cohabitation avec une espèce patrimoniale.